

# LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 15 Pluviôse, an VII.



*Promotions faites par le grand seigneur. — Adoucissement au sort du dernier grand visir. — Riches présens destinés pour l'épouse de l'archiduc Joseph. — Détails sur les événemens qui ont eu lieu à Naples au moment et à la suite du départ du roi. — Fête donnée à Madrid par l'ambassadeur de la république française. — Nouvelle officielle de la capitulation d'Ehrenbreitstein.*

## TURQUIE.

*Constantinople, le 4 nivose.*

La Porte vient de nommer Ghezar, pacha d'Acre, séraskier de l'armée destinée à agir contre les Français en Egypte. Elle a ajouté à cette dignité militaire, le pachais du Caire & celui de Damas. Les ministres des cours alliées paroissent avoir influé sur cette nomination, Ghezar-Pacha ayant la réputation d'un homme actif, brave & intelligent.

L'envoyé de Naples a eu, le 27 frimaire, une conférence avec le reiss-effendi. Le même jour, le grand-seigneur s'est rendu *incognito* à la Porte, où il a eu une conférence de quatre heures avec le grand-visir & le kiaja-bey.

L'ancien grand-visir vient d'éprouver quelque adoucissement à son sort, en obtenant de S. H. de sortir de son exil pour aller vivre à Eski-Ke-Neuve qui est un de ses apanages. L'ancien muphti a aussi obtenu son élargissement & la permission de revenir de Brousse.

Hairullah-effendi, kasiasker de Romélie, a été déposé & remplacé par Sallah-Zuzé, ci-devant hambul-effendi.

## ITALIE.

*De Venise, le 27 nivose.*

Le régiment de Furstemberg a été embarqué ce matin à la hâte, pour se rendre à Legnago. Ce départ imprévu donne lieu à diverses conjectures. Il a été aussi donné ordre de tenir prêts un grand nombre de bâtimens. On ignore leur destination.

*De Lucques, le 26 nivose.*

Cette ville a été déclarée place d'armes des français ; ils ont pris le gouvernement civil & militaire. Le parti français se montre ouvertement ; il a envoyé un député à Paris pour demander notre réunion à la république cisalpine.

*De Livourne, le 23 nivose.*

Il n'y a plus aucun bâtiment anglais ou portugais dans notre port.

On a eu ici connoissance de deux pièces authentiques qui ont rendu la sécurité à ce port, & qui, pour n'être pas de très-fraîche date, n'en ont pas moins beaucoup d'intérêt pour le commerce en général. Les voici :

*Lettre du ministre toscan Serrati, à l'envoyé d'Angleterre à Florence, M. Windham, en date du 18 nivose.*

Je me fais un plaisir & un devoir de vous annoncer que non-seulement Livourne, mais aussi toute la Toscane, sont à l'abri de l'invasion des troupes françaises : la division qui

étoit à Pistoja passe autre part ; & les autres divisions qui étoient en marche ont reçu contre-ordre.

Je suis, &c.

*Lettre de l'envoyé d'Angleterre Windham, au consul anglais de Livourne, du 13 nivose.*

Je vous prévient, par l'express ci-joint, que Livourne & la Toscane n'ont jamais été plus en sûreté qu'à présent. L'empereur & le directoire exécutif de Paris ont garanti cet état. Les troupes françaises qui étoient en marche, ont été contremandées par un courrier que le directoire exécutif de Paris a envoyé au général de division français. Communiquez cette nouvelle aux membres de la factorerie anglaise de Livourne.

*Florence, le 23 nivose.*

Nous avons reçu de Naples, en date du 22 nivose, des lettres qui contiennent les détails suivans sur les évènemens qui ont eu lieu dans cette ville au moment & à la suite du départ du roi.

Lorsque la nouvelle des progrès rapides des français se fut répandue dans Naples, la crainte & l'effroi devinrent universels. Le peuple, après s'être porté à quelques excès, se rassembla tumultueusement sous les fenêtres du palais, & demanda à grands cris que le roi lui promît de ne pas l'abandonner. Le roi parut en effet sur le balcon, & s'engagea sur sa parole à ne pas quitter la ville, & à défendre ses sujets jusqu'à la dernière extrémité.

Malgré cet engagement solennel, il se déroba dans la nuit & alla s'embarquer sur le vaisseau même que montoit Nelson, en laissant pour vice-roi le prince Pignatelli.

Il est difficile de se peindre l'étonnement & la rage qui se manifestèrent lorsque cette trahison fut connue. Les chefs des *seggi* (1) se rassemblèrent, & il fut arrêté qu'ils se transporteroient, accompagnés de l'archevêque, sur le bâtiment de Nelson, que le défaut de vent retenoit encore en rade, pour déterminer le roi & sa famille à rentrer à Naples.

La députation eut lieu, mais elle ne put aborder le roi. Acton seul se montra & déclara que son maître ne vouloit parler à qui que ce fût, toutes les instances furent vaines. Alors ils s'établit entre le ministre & les députés un échange de reproches & de récriminations réciproques, qui dégénérèrent en une telle aigreur, que le ministre, pour faire partir les députés, fut obligé d'ordonner aux

(1) On nomme ainsi à Naples certaines corporations de la noblesse & des principales familles qui remplissent quelques fonctions municipales.

anglais de faire feu sur eux. Ceux-ci mirent en joue ; mais sans tirer ; & les députés menacés s'éloignèrent en faisant retentir l'air de leurs plaintes & des plus violentes imprécations.

Lorsque l'on eut connoissance dans la ville du peu de succès de cette démarche , la fermentation devint plus violente que jamais ; & ce fut alors que les Anglais prirent le parti d'enclouer les canons , de jeter les poudres à la mer , & de brûler une soixantaine de barques canonnières , pour empêcher le peuple irrité de foudroyer la flotte qui étoit encore à portée du canon des forts.

Les chefs des seggi se rassemblèrent de nouveau , & les opinions pour le genre de résolutions à effectuer dans la crise où se trouvoit l'état , se partagerent. Les uns vouloient organiser une monarchie constitutionnelle , d'autres une république ; mais tous se réunirent pour regarder le roi comme déchû par sa fuite & pour publier sa déposition. On compta à peine une quarantaine de familles qui se déclarèrent pour l'ancien gouvernement & pour continuer à reconnoître Ferdinand IV comme roi.

On arrêta ensuite une députation au camp français , pour porter quelques propositions au général , & l'on engagea le ministre espagnol , M. le chevalier Boligui , qui étoit resté à Naples , à accompagner cette députation & à interposer ses bons offices.

On ignore encore le résultat de cette résolution , mais le désordre & l'agitation étoient portés à un tel point , qu'il y a tout lieu de croire qu'une révolution complète est actuellement effectuée.

On dit que l'amiral Nelson , aussitôt après son arrivée à Palerme , a rassemblé un grand nombre de bâtimens de transport avec lesquels il a fait voile vers le levant. Son projet doit être d'aller prendre un corps de troupes russes & turques , & de les transporter dans le royaume de Naples , où elles agiront contre les Français , si toutefois il en est encore tems.

#### AUTRICHE.

*De Vienne , le 26 nivose.*

Le 16 de ce mois , le courier que le résident napolitain avoit expédié d'ici à Pétersbourg le 20 frimaire , est revenu dans cette capitale. Il a apporté des dépêches pour notre cour & pour celle de Naples.

Le 17 , l'ordre fut donné de tenir prêt un certain nombre de voitures pour l'archiduc Joseph Palatin de Hongrie , qui doit dans onze jours se mettre en route vers Pétersbourg. Il sera accompagné par le général lieutenant prince Charles d'Auersperg , capitaine de la garde des trabans , le général Grane , un chambellan , deux adjudans , & aura une suite nombreuse. On présume qu'il va demander la main d'une princesse de la maison de Russie , & que ce mariage qui va réunir encore plus étroitement les deux cours impériales , faisoit une partie essentielle de la mission du prince Reppin.

Le recrutement a lieu avec beaucoup d'activité. On travaille sans relâche dans les arsenaux & fabriques d'armes. Il part fréquemment pour l'armée des transports d'artillerie & de munitions. Ces préparatifs font craindre que la guerre ne recommence.

#### ALLEMAGNE.

*Copenhavén , le 30 nivose.*

Notre port & les eaux qui nous avoisinent aussi loin que notre vue peut s'étendre , sont , à la vérité , dégagés de glaces ; mais nous avons sans interruption un brouillard

si épais , que c'est sans doute ce qui empêche les paquebots anglais de s'approcher de nos parages.

*Extrait d'une lettre de Ratisbonne , du 4 pluviose.*

La marche des troupes russes , & la conduite du cabinet de Vienne sont les objets qui partagent l'opinion publique en Allemagne ; mais on en parle beaucoup sans rien savoir de positif. Il est sûr que le courier qui a apporté la note des ministres français à Rastadt , a fait la plus vive sensation à Vienne. Selon une lettre de cette ville , en date du 27 nivose , la résolution définitive de la cour n'étoit pas encore prise. Cependant les Russes avoient eu l'ordre provisoire de s'arrêter à Linz. On a remis à l'empereur , pendant son séjour à Brunn , l'état de ce corps , avec une note portant qu'un autre corps de 30,000 hommes , déjà cantonnés aux frontières de la Galicie , attendoit les ordres de sa majesté impériale , en cas que la Prusse refusât d'accéder à la coalition.

L'archiduc Joseph n'est pas encore parti pour Pétersbourg. Les plus célèbres artistes de Vienne travaillent aux bijoux qu'il emportera pour cadeau à son épouse. La valeur en est estimée à 700,000 florins. Les bruits les plus contradictoires & les plus ridicules continuent à être répandus sur la dot qu'Anne Pavlovna donnera à l'archiduc. Les habitans de Vienne sont peut-être le peuple le plus avide de nouvelles & le plus crédule du monde. On y dit sérieusement que Paul I<sup>er</sup> veut relever le trône de Pologne pour le donner à son gendre. Cependant on sait , avec certitude , qu'on prépare à Ofen les appartemens de cette princesse , qui s'y rendra par Vienne.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Bayonne , 5 pluviose.*

Suivant nos dernières lettres de Madrid , on y éprouve des difficultés dans l'exécution des décrets royaux qui ordonnerent la vente des biens substitués , de ceux des fondations pieuses , des hospices , des hôpitaux. Pour répondre aux réclamations qu'ils exciterent de toutes parts & applanir certains obstacles , le roi a nommé une junte qui sera présidée par M. d'Espey , le même qui fut l'an passé envoyé auprès du pape avec le cardinal Lorenzana. Ce prélat étoit alors archevêque de Séville ; mais ayant résigné cet archevêché en faveur du fils de feu l'infant don Louis , qui se trouve à présent beau-frère du prince de la Paix , il a été nommé conseiller d'état & patriarche d'Antioche.

Le ministre Saavedra est encore à l'Escorial. On assure qu'il accompagnera la cour à Aranjuez , où elle se rend , cette année , plus tard que les précédentes. Ce ministre ne l'est plus gueres que de nom ; quoiqu'il ait entièrement recouvré l'usage de ses facultés , il continue à être suppléé dans tout ce qui a rapport à la politique extérieure , par don Louis Mariano de Urquijo. Celui qui l'a remplacé dans le ministère des finances , don Cagelano Soler a de bonnes intentions , mais paroît trop se méfier de ses moyens. On lui reproche de trop prêter l'oreille à des faiseurs de projets qui lui enlèvent un tems précieux. Il renvoie leur travail à l'examen de personnes qu'il suppose apparemment plus éclairées que lui , & qui en effet apprécient d'un coup-d'œil le vuide de ces projets.

On nous mande aussi de Madrid , que le 28 nivose , l'ambassadeur de France Guillemardet a donné une fête superbe , qui a commencée à huit heures du soir & qui a duré jusqu'au jour. Plus de 300 personnes y ont assisté ; & à quelques exceptions près , elles étoient presque toutes espagnoles. Le concours auroit été encore plus nombreux , si la fête eût été donnée deux jours plutôt ; car alors

elle eût devancé la nouvelle de l'entière déroute des Napolitains ; nouvelle qui n'a pas été reçue avec le même plaisir par tous les Castillans d'une certaine classe.

*De Bruxelles, le 11 pluviôse.*

La marche des troupes & des conscrits vers la rive droite du Rhin, continue avec la plus grande activité ; ils se rassemblent entre la Lahn & la Nidda. Un transport d'artillerie & de munitions de guerre, venant de Luxembourg par la Moselle, a également passé le Rhin pour la même destination. Deux autres parcs seront aussi formés, si les hostilités se renouvellent, l'un près de Neuwied & l'autre ex avant de Wetzlaer.

Les étages de la commune de Laecken, située à un demy-milliarètre d'ici, sont revenus hier de la citadelle de Valenciennes. On a aussi rendu à la liberté ceux de différentes communes rurales du canton de Nivelles, qui ont prouvé que leurs concitoyens se sont libérés de toutes leurs charges arriérées, jusqu'à l'an 6 inclusivement ; que leurs enfants ont été livrés & conduits à Bruxelles ; & enfin, que les jeunes gens de la conscription se sont rendus à leur devoir. Cependant d'autres étages arrivent chaque jour dans les maisons d'arrêt de cette ville ; ils sont enlevés, pour la plupart, dans des cantons de la Campine, que des colonnes mobiles parcourent en ce moment pour y faire observer les loix.

Des mesures vigoureuses ont été adoptées par nos autorités constituées, civiles & militaires, pour presser le recouvrement des contributions directes. Les sommes dues rentrent avec tant d'activité dans tout le département de la Dyle, que l'administration a ordonné aux percepteurs de tenir leurs bureaux ouverts six heures le jour, afin que les contribuables ne soient pas illégalement mis à exécution.

Dans le moment où nous voyions avec tant de satisfaction nos contrées délivrées d'un fléau destructeur, celui d'une guerre civile, un autre commence à s'y faire sentir. L'épizootie qui, il y a deux ans, a causé des ravages si funestes parmi les bêtes à cornes, se manifeste de nouveau dans plusieurs de nos départemens. La contagion s'étend déjà de la manière la plus alarmante. Les autorités constituées ont pris des mesures pour arrêter le mal dans sa source ; en prescrivant le remède qu'il convient d'administrer aux bestiaux atteints.

*DE PARIS, le 16 pluviôse.*

On assure que deux couriers sont arrivés hier au Luxembourg, venant de l'armée de Rome. Ils apportent, dit-on, des dépêches qui, en confirmant les détails déjà connus, démentent la nouvelle de la blessure de Championnet & de la mort du général Rey.

— Le général Jourdan, dans une dépêche datée de Colmar, du 10 pluviôse, annonce au directoire que, le 8, les troupes trévivoises, sous les ordres du colonel Faber, ont évacué la forteresse d'Ehrenbreitstein, & que les troupes de la république y sont entrées le même jour.

— Le directoire exécutif, considérant que le citoyen Mathieu Lefebvre, receveur-général des contributions directes du département du Nord, a engagé le percepteur de plusieurs communes de ce département, à verser en bons au porteur une somme de mille francs qu'il avoit reçue des contribuables en numéraire métallique, & qu'il lui a fourni lui-même les bons à cinquante francs de perte, a arrêté, le 13 pluviôse, que le citoyen Mathieu Lefebvre étoit destitué de ses fonctions ; qu'il seroit contraint solidairement avec le percepteur des communes à rétablir en numéraire métallique, dans la caisse de la recette générale du département, la somme de mille francs par eux con-

vertis en bons au porteur ; & qu'il seroit fait un rapport au directoire, sur le mode à suivre pour la mise en jugement de l'un & de l'autre.

— La commission militaire de la dix-septième division acquitté hier & mis en liberté le citoyen Joseph-Antoine Vissaguet, prévint d'émigration & de contravention à la loi du 19 fructidor de l'an 5.

— Le pont de bateaux de Rouen a été en partie emporté par la débacle.

— L'administration centrale de la Meurthe a pris un arrêté portant, que les réquisitionnaires, les conscrits, les fuyards ou déserteurs dans son arrondissement, seront traduits devant les commissions militaires.

— Le 15 nivôse, a été conduit à Ostende un anglais nommé Robert Barclay, qui étoit avec la qualité de passager sur un bâtiment venant de Londres & pris par un de nos corsaires. Il étoit porteur de plusieurs lettres & plusieurs dépêches du lord Grenville : il s'est dit beau-frère de Sheridan.

— Le général Gronchy, commandant en Piémont, y a fait publier une proclamation portant que les riches & les nobles convaincus d'avoir excité le peuple à la révolte, seront arrêtés comme étages & envoyés en France ; que la moitié de leurs biens sera confisquée ; & que tout individu qui, au mépris des loix, sera trouvé muni d'un fusil ou de munitions de guerre, sera fusillé.

— On mande de Naples, qu'après la fuite du roi, le conseil d'état avoit résolu que le marquis de Gallo se rendroit à Vienne pour demander l'intervention & l'assistance de l'empereur.

— Une lettre de Hambourg annonce que Pichegru y est débarqué, venant d'Angleterre ; qu'il en est reparti au bout de vingt-quatre heures ; mais qu'on n'a pas su qu'elle route il avoit prise.

— Le gouvernement des Etats-Unis a demandé au ministère anglais de licencier tous les matelots américains qui se trouvent sur ses vaisseaux, & de les renvoyer en Amérique pour y servir sur les bâtimens nationaux. Les lords de l'amirauté ont expédié les ordres d'exécution de cette mesure.

— Les journaux anglais assurent que Joseph Surrington est mort, il y a deux mois, dans un petit village des environs de Bergen, province de Norvay, âgé de 160 ans. Il a conservé l'usage de la raison jusqu'à la dernière heure. La veille de sa mort, il a rassemblé ses enfans pour leur diviser son bien. Cet homme avoit été plusieurs fois marié. Il laisse une jeune veuve & plusieurs enfans, dont le plus vieux a 103 ans, & le plus jeune 9 ans.

*Au rédacteur du Publiciste.*

Paris, le 15 pluviôse, an 7.

Le court Alferi, un des individus mis en jugement à Turin comme complices de l'émeute qui a éclaté dernièrement dans la province d'Asti en Piémont, est un *Alferi Sostegno*, & non pas *Alferi*, auteur dramatique, comme l'ont imprimé plusieurs journaux.

Celui-ci est depuis long-tems à Florence. La conformité des noms & la célébrité de l'écrivain ont pu donner lieu à votre erreur. Veuillez bien concourir à la rectifier, & à rendre justice à l'homme de lettre qui, long-tems avant la révolution française, a fait retentir la scène italienne des sons mâles & énergiques de haine aux tyrans, de république & de liberté. On lui doit aussi une tragédie *pe Brutus*. Salut & considération.

Signé, BONAFINÉ.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 14 pluviôse.

Les habitans de Nirmoutiers, département de la Vendée, réclament contre l'impôt sur le sel, comme destructeur de leurs propriétés & de leurs moyens d'existence.

Le juge de paix de Romorantin adresse au conseil des vues relatives à l'établissement d'un impôt sur les tanneries, comme devant produire vingt millions, sans augmenter la livre de cuir d'un décime.

Ces deux objets sont renvoyés à la commission des finances.

Un secrétaire annonce le rejet par le conseil des anciens de la résolution sur la conservation des hypothèques.

Chollet observe que cette résolution renfermant deux objets, la conservation des droits d'hypothèque, & la prorogation de délai, il pense qu'il est nécessaire de les séparer; & comme le délai expire le 28 de ce mois pour les citoyens du département de la Seine, il est urgent, dit-il, de présenter un autre projet séance tenante.

Prouret, rapporteur, appuie cette proposition; il présente, quelques instans après, un nouveau projet qui proroge le délai jusqu'au deuxième mois qui suivra la publication de la présente. Il est aussi-tôt converti en résolution.

On reprend la discussion relative à l'impôt sur le sel. On vouloit la fermer, après avoir entendu Creuzé-Latouche qui a appuyé le projet; mais il y avoit à ce sujet une vive opposition, lorsqu'on a reçu un message dans lequel le directoire présente le vuide des perceptions établies par la loi du 29 vendémiaire, qui fixe les dépenses de l'an 7 à 600 millions. Il annonce, d'après les états qui lui ont été fournis par la trésorerie, qu'il y a un déficit de 35 millions par trimestre dans les recettes, lequel s'éleva à 120 millions par an. Les fonds accordés au ministre de la guerre sont insuffisants. Les approvisionnemens de la marine ne peuvent s'effectuer. Les fonctionnaires publics ne sont pas payés. Les hospices civils sont dénués de tout.

Le directoire termine en assurant qu'il remplit un devoir rigoureux, lorsqu'il fait connoître ces tristes vérités au corps législatif, & en déclarant que si le corps législatif ne prend de promptes mesures pour combler le déficit, il se déchargera de toute responsabilité.

On ordonne l'impression de ce message, & on réclame de nouveau la clôture de la discussion.

Veziin s'y oppose. Hier, dit-il, lorsque vous avez entendu un orateur combattre avec force le projet, lorsque son opinion a paru faire une vive impression, pourquoi n'a-t-on pas aussi réclaté la clôture de la discussion? Je demande qu'elle continue, & que tous les orateurs qui sont inscrits soient entendus successivement.

Giroud-Pouzols ne croit pas que l'on doive prolonger la discussion sur le projet. Il pense que le conseil est assez éclairé sur la question, & demande que la discussion soit fermée. — Le conseil arrête qu'elle continuera.

Boisvert combat le projet, & demande non-seulement qu'il soit rejeté, mais encore qu'il soit défendu à la commission de le reproduire. — Impression.

Ozun appuie le projet.

La suite de la discussion est ajournée à sextidi.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GARAT.

Séance du 14 pluviôse.

Chasset propose le rejet de la résolution du 11 nivôse, relative aux rentes viagères & usufruits constitués au profit des émigrés & des prêtres déportés, ainsi qu'au rachat des rentes, & aux ventes des usufruits appartenant à la république. Les motifs sur lesquels il fonde sa proposition sont que la résolution ne laisse point aux débiteurs des rentes & usufruits l'alternative de servir la rente pendant la durée de tems fixé par la résolution, ou d'après les tables de probabilités de la vie humaine qui ont servi à la convention nationale pour faire la loi du 23 floréal; parce qu'elle ne contient aucune disposition propre à décharger le débiteur de la rente, dans le cas où il pourroit prouver d'une manière irréfragable la mort naturelle du créancier; & parce qu'elle ne prescrit rien dans le cas où la rente est réversible de la tête d'un émigré sur une autre tête. — Impression & ajournement.

On reprend la discussion sur la résolution du 4 nivôse, relative aux prises maritimes.

Jourdain pense, que rejeter la résolution, ce seroit obliger nos corsaires à rembourser à des anglais déguisés pour plus de 50 millions de marchandises déclarées de bonnes prises par des loix antérieures. — La suite de la discussion est ajournée.

Bourse du 14 pluviôse.

Amsterdam..... 61, 61 $\frac{3}{4}$ .	Rente prov..... 9 f. 75 c.
Idem cour..... 58 $\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ , 59 $\frac{3}{8}$ .	Tiers consol..... 11 f. 25 c.
Hambourg..... 193, 190.	Bon $\frac{3}{4}$ ..... 1 f. 38 c.
Madrid..... 11 f.	Bon $\frac{1}{2}$ ..... 1 f. 33 c.
Mad. effec..... 14 f.	Bon $\frac{1}{4}$ ..... 10 f.
Cadix..... 11 f.	Bon des 6 der. mois de l'an 6, 88 f.
Cad. effec..... 14 f.	Or fin.. 107 f. à 106 f. 50 c.
Gènes..... 97, 95 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ .	Ling. d'arg..... 50 f. 75 c.
Livourne..... 105 $\frac{1}{2}$ , 104 $\frac{1}{2}$ .	Portugaise..... 97 f. 25 c.
Bâle..... $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre..... 5 f. 38 c.
Geneve.....	Quadruple..... 81 f. 13 c.
Lyon..... $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ ben.	Ducat d'Hol..... 11 f. 75 c.
Marseille..... 1 $\frac{1}{2}$ per.	Guinée..... 25 f. 25 c.
Bordeaux..... $\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Souverain..... 35 f. 25 c.
Montpellier..... 1 per. 15 j.	Espirit $\frac{3}{4}$ , 310 à 330 f. — Eau-de-vie 22 deg., 220 à 240 f.
Esprit $\frac{3}{4}$ , 310 à 330 f. — Eau-de-vie 22 deg., 220 à 240 f.	— Huile d'olive, 1 fr 20 cent. — Café Martin, 2 f. 80 à 90 c.
— Huile d'olive, 1 fr 20 cent. — Café Martin, 2 f. 80 à 90 c.	— Idem St-Domingue, 2 fr. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 15 à 20 c. — Savonne de Marseille, 98 cent. — Coton du Levant, 2 fr. 50 à 90 c. — Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. — Sal, 0 f.

La Sorcière de Verberie, ou Jeanne Harvilliers, nouvelle française, suivie d'histoires intéressantes; par C. M. D. C.; un vol. in-8, orné d'une belle gravure, & imprimé avec soin. A Paris, chez Mercier, rue du Champ-Fleuri, n°. 97. Prix, 75 cent. & 1 fr. franc de port.

Ceux qui aiment le sombre & le terrible, liront avec plaisir la Sorcière de Verberie; les personnes qui aiment le genre gai, y trouveront de quoi se satisfaire, en lisant dans cet ouvrage le Conte de Baudouin, l'Encyclopédie, & les Beaux yeux malades.

A. FRANÇOIS.